

**COMPTE-RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 NOVEMBRE 2016**

Date de convocation des conseillers : 2 novembre 2016

La séance est ouverte à 20H30

Membres du Conseil absents excusés : Mme JOUQUAND, Mme PASQUETTE, M. DELABARRE

Secrétaire de séance : M.VACHER

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 11 octobre 2016, puis passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

FOUGERES COMMUNAUTE : AVIS DU CONSEIL SUR LE PROJET DE STATUTS PORTANT LISTE DES COMPETENCES DE LA FUTURE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU 1ER JANVIER 2017

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de statuts portant liste de compétences de la future agglomération (projet consultable en Mairie).

FOUGERES COMMUNAUTE : AVIS DU CONSEIL SUR LA REPARTITION DES SIEGES AU SEIN DU FUTUR CONSEIL D'AGGLOMERATION (33 communes)

Fougères Communauté propose une répartition de 55 sièges titulaires et 29 suppléants pour les communes n'ayant qu'un seul siège (accord local à la baisse et dérogatoire du droit commun).

La Commune de Billé obtiendrait 1 siège comme 28 autres communes ; Fougères 18, Louvigné du désert 4 et Lécousse/Romagné 2.

Le Conseil Municipal approuve la répartition mais émet l'observation que Fougères dispose toutefois d'un nombre important de sièges.

ENQUETE PUBLIQUE : AVIS DU CONSEIL SUR LE PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU COUESNON ET DE SES AFFLUENTS A MENER SUR LE BASSIN DU HAUT COUESNON POUR LA PERIODE 2017 A 2021

Monsieur GILLES, adjoint, présente le projet ci-dessus énoncé aux membres du conseil.

En vertu de l'article R214-8 du code de l'environnement, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête, soit à partir du mardi 2 novembre 2016.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation.

PARTICIPATIONS AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2016-2017 ECOLE PUBLIQUE ET PRIVEE DE JAVENE (abattement communes de Fougères Collectivités déjà effectué sur les montants transmis)

Les membres du conseil acceptent de participer aux charges de fonctionnement de l'école publique de Javené pour l'année 2016-2017.

• **Ecole publique de Javené :**

3 enfants en primaire x 430.56 € = 1 291.68 €

4 enfants en maternelle x 938.62 € = 3 754.48 €.

TOTAL.....5 046.16 €

Monsieur le Maire présente la demande de participation aux charges de fonctionnement d'école Privée de Javené pour l'année 2016-2017 (sauf coût moyen départemental inférieur à ces montants).

• **Ecole privée de Javené :**

15 enfants en primaire x 430.56 € =8 573.25 €

5 enfants en maternelle x 938.62 € = 4 708.70 €

TOTAL.....13 281.95 €

Le coût moyen départemental étant pour l'année 2016-2017 de 374 € en élémentaire et de 1142 € en maternelle, la commune contribuera à hauteur des montants suivants :

• **Ecole privée de Javené :**

15 enfants en primaire x 374 € =5 610.00 €

5 enfants en maternelle x 938.62 € = 4 693.10 €

.....
TOTAL..... 10 303.10 €

BUDGET ASSAINISSEMENT : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AVEC LE DÉPARTEMENT

Le système d'assainissement collectif de la commune (station d'épuration de capacité 700 équivalents habitants, fonctionnant par la technique du lagunage naturel) bénéficie depuis plusieurs années d'un suivi technique régulier par les services du Département dans le cadre d'une convention d'assistance technique (dernière convention signée en 2012 pour 4 ans 2013-2016).

Sur la base de 3 jours par an, un technicien spécialisé apporte un conseil indépendant sur la conduite du système d'assainissement communal. L'objet de la mission est de tirer le meilleur parti des ouvrages en place par des visites régulières : performances épuratoires, évolution éventuelle, optimisation de l'exploitation, respect des prescriptions réglementaires, appui méthodologique.

Actuellement, la contribution annuelle de la commune correspond à une rémunération forfaitaire annuelle de 0.41 €/habitant DGF et il est proposé de renouveler la convention pour 4 ans (2017-2020) selon les mêmes modalités.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention et à régler le coût de cette assistance technique sur le budget assainissement.

ALSH : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUPRES DES 3 COMMUNES

Monsieur le Maire présente la demande de subvention exceptionnelle de l'ALSH d'un montant de 10 685 € afin de faire face à diverses factures impayées : restauration, sorties diverses, délégation d'archivage à la CSF, paiement des congés et heures supplémentaires de Mme HAREL.

Il est proposé d'en répartir la charge entre les 3 communes selon le pourcentage de répartition du contrat CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), soit 46% pour la commune de Billé (24% Combourtillé/20%Parcé), soit un montant pour Billé de 4 915.10 €.

Le Conseil Municipal accepte de procéder au versement mais tient à faire un point avec l'ALSH concernant l'état de ses finances et de ses possibilités de financement, notamment dans le cadre du CEJ.

MARCHE DE TRAVAUX VESTIAIRES DE FOOTBALL-CLUB HOUSE : CHOIX DES ENTREPRISES

Suite à l'appel à candidatures d'entreprises lancé dans le cadre du marché à procédure adaptée pour la construction de vestiaires de football-Club House, Madame FAUGRET, adjointe, présente le rapport d'analyse des offres de M. JAN, architecte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après classement au vu des critères énoncés dans le règlement de consultation et étude du rapport d'analyse des offres :

- Décide de retenir les entreprises suivantes :

- Lot n°1 : Gros œuvre-Aménagements extérieurs (offre de base +option 1 et 2)
ETS COREVA de Noyal-sur-Vilaine (35) 109 201.89 € H.T.
- Lot n°2 : Charpente en bois (offre de base+option poteaux en lamellé collé)
ETS DARRAS de Romagné (35) 9 767.80 € H.T.
- Lot n°3 : Couverture en bac acier-Bardage métallique (offre de base et variante panneaux isolés)
ETS GALLE de Romagné (35) 28 482.50 € H.T.
- Lot n°4 : Menuiseries extérieures-Portes métalliques-Serrurerie (offre de base et option 1 et 2)
ETS HUET-TIERCIN de Billé (35) 22 393.00 € H.T.

- Lot n°5 : Menuiseries intérieures en bois (offre de base+option panneau d'affichage)
ETS HUET-TIERCIN de Billé (35) 8 510.50 € H.T.
- Lot n°6 : Isolation-Closions sèches-Faux plafonds
ETS BETHUEL de Plemeuleuc (35) 39 876.55 € H.T.
- Lot n°7 : Peinture-Ravalement
ETS FERRON de St Sauveur-des-Landes (35) 10 194.43 € H.T.
- Lot n°8 : Carrelage-Faïence
ETS LEBLOIS de Pontorson (50) 32 807.60 € H.T.
- Lot n°9 : Plomberie-Ventilation (offre de base+option 2)
ETS PERRINEL d'Argentré-du Plessis (35) 31 885.46 € H.T.
- Lot n°10 : Electricité-Chauffage électrique (offre de base+option éclairage extérieur)
ETS HAMEL de St Hilaire du Harcouët (50) 31 884.05 € H.T.

Soit un montant total du marché de 325 003.78 € HT.

- autorise Monsieur le Maire à signer le marché et tous documents concernant cette affaire.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions concernant le projet, notamment les contrats de territoire.

QUESTIONS DIVERSES

Marché supérette : Monsieur le Maire présente les esquisses de la nouvelle Supérette.

- Cérémonie du 11 novembre à 11h00 aux monuments aux Morts.
- Noces d'Or le 12 novembre des époux Bouvet à 11h30 à la salle polyvalente.
- Les nouvelles décorations de Noël seront installées le samedi 3 décembre. Rv 9h30 à la Mairie.
- Le Bulletin municipal sera distribué dans les boîtes aux lettres semaine 3 du 16 au 22 janvier
- Les Vœux du Maire seront célébrés le vendredi 6 janvier à 19h00 à la salle polyvalente. Toute la population et les associations de Billé sont cordialement invitées.

La séance est levée à 23h30

Prochain conseil : le mardi 13 décembre 2016 à 20h30